



---

## Objectifs stratégiques de la CHS PP

---

### Orientation stratégique

La défense des intérêts financiers des assurés du 2<sup>e</sup> pilier et le renforcement de la confiance en la prévoyance professionnelle constituent les objectifs majeurs de la CHS PP. Elle assume ses responsabilités dans une perspective à long terme.

La CHS PP garantit une pratique uniforme de la surveillance sur tout le territoire suisse ; par ses décisions et des mesures s'inscrivant dans la durée et dans une optique économique, elle contribue activement à l'amélioration de la sécurité du système.

En sa qualité d'autorité indépendante, la CHS PP veille à mettre des connaissances de base sur la prévoyance professionnelle à la disposition de tous les milieux intéressés.

### Objectifs stratégiques

- Mettre en œuvre dans le système de la prévoyance professionnelle une surveillance uniforme et axée sur les risques
- Assurer une gouvernance transparente et fiable de tous les acteurs du 2<sup>e</sup> pilier
- Développer les compétences de toutes les personnes et institutions impliquées dans la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle
- Garantir l'exercice d'une surveillance directe efficace et performante
- Fournir des informations ciblées sur la prévoyance professionnelle, et notamment des chiffres clés récents sur la situation financière des institutions de prévoyance